



Lettre de Bernard THIBAULT, à toutes les syndiquées, à tous les syndiqués



Cher(e)s Camarades,

La combativité et la détermination des salariés du public comme du privé, pour l'ouverture de vraies négociations pour une autre réforme des retraites, s'intensifient.

Le travail syndical que nous avons mené ensemble depuis des mois est déjà considérable, la CGT, ses syndicats, ses syndiqués ont une responsabilité majeure dans la suite des événements.

La mobilisation entre dans une nouvelle phase où sa généralisation est devenue indispensable. Dans le privé comme dans le public, il est important que nous ayons à l'esprit plusieurs données de la situation, pour ne pas tomber dans les pièges qu'on nous réserve.

Ce contexte m'incite à m'adresser à vous.

Le gouvernement s'obstine, les ministres - et notamment le premier d'entre eux - nient la réalité des faits. Ils s'évertuent à travestir le contenu de leur projet, comme l'escamotage de la négociation avec les syndicats.

Malheureusement, le gouvernement risque dans les prochains jours de s'enfermer dans cette attitude, comptant sur l'usure du mouvement.

Ignorant ou minimisant avec dédain la mobilisation qui se construit et s'affirme depuis plusieurs mois, il veut s'appuyer sur sa majorité parlementaire pour tenter de passer en force. C'est d'elle qu'il attend l'adoption, d'ici mi-juillet, d'un projet de loi rétrograde qui engage contre leur volonté et pour des décennies l'avenir de millions de salariés. La discussion de l'actuel projet de loi doit être différée au bénéfice d'une nouvelle phase de négociation avec les syndicats. **Aucun impératif ni financier ni institutionnel n'exige de boucler ce dossier dans l'urgence**

Le gouvernement a déjà largement usé de la tactique de division. Il va persévérer, tenter d'opposer les salariés entre eux, privé/public, régimes spéciaux et régime général, les retraités aux plus jeunes, les enseignants aux parents d'élèves, les « preneurs d'otages » aux « otages », etc, etc...

Il a également misé sur les divisions syndicales. Il est évident que les deux organisations qui ont accepté de se prêter au simulacre de négociation du 15 mai ont pris une lourde responsabilité.

Le temps viendra où nous aurons le recul nécessaire pour tirer les enseignements

d'un épisode qui aura porté préjudice à l'ensemble du syndicalisme.

Mais le moment présent n'est sûrement pas au règlement de comptes.

Notre énergie doit être focalisée sur le rassemblement de tous ceux qui partagent la conviction que des alternatives à ce projet de loi existent, et ils sont très nombreux, y compris dans les rangs des syndicats signataires.

Un autre piège, c'est « l'intox », dont nous avons déjà eu l'avant-goût. Le Gouvernement, ayant décrété que le débat est réservé aux seuls parlementaires, dénie maintenant le droit aux syndicats de s'exprimer et dénonce des « grèves politiques » ! Curieuse conception de la démocratie qui consisterait à donner sa voix un jour pour après « la fermer » toujours...

Soyons attentifs à ce que personne ne nous détourne de l'objectif commun, celui qui mobilise bien au-delà des sensibilités politiques. Il est indispensable que chacun d'entre nous s'appuie sur l'analyse de la CGT et les positions de fond qu'elle défend. Une réforme garantissant le droit à une retraite à taux plein à 60 ans, fondée sur la solidarité entre les catégories et les générations, financée par la contribution de l'ensemble des richesses produites, est indispensable et elle est possible.

Pour une large part, **c'est de la qualité de notre engagement, de notre lucidité, de notre capacité à tous** à nourrir le débat public à l'entreprise, dans les localités et à travers tous les moyens d'information, que vont dépendre l'élargissement de la mobilisation et le renforcement de la confiance qui sont les véritables gages de l'efficacité de l'action.

Il nous faut être **également très attentifs à promouvoir une attitude démocratique**, tant dans la décision des formes d'action que dans la conduite de chaque étape du mouvement et la coordination des initiatives aux niveaux professionnel et interprofessionnel. C'est indispensable pour une action revendicative qui devra peut être s'installer dans la durée pour être décisive.

Au-delà de l'engagement indispensable des salariés dans l'action, chacun d'entre nous doit les gagner à la conviction de se syndiquer. C'est un moyen d'agir durablement pour la défense des revendications. C'est à la fois une condition du succès qu'il faut remplir et une opportunité pour l'avenir qu'il faut saisir.

Très fraternellement à chacun (e) d'entre vous.

Bernard THIBAUT

Secrétaire Général de la CGT